

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANT. 1634–1649

MADAME DE LA FAYETTE, née Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, était parisienne. Elle naquit et elle habita pendant la plus grande partie de sa vie dans un faubourg de la capitale, qui paraît avoir été le “Passy” du XVII^e siècle. Elle vint au monde au bon moment—en 1634, et au bel endroit—dans le quartier Saint-Germain.

Pour qui connaît le quartier actuel avec ses maisons de rapport, ses magasins, ses autobus et son “métropolitain,” il est assez difficile de se le représenter tel qu’il était à l’époque où Madame de La Fayette y vécut. Bien que ce fût un faubourg, il était plus rapproché du centre qu’il ne l’est de nos jours, car la Seine avait alors beaucoup d’importance et “les grands boulevards” n’en avaient point, pour la bonne raison qu’ils n’existaient pas. C’était un quartier qui grandissait. À la fin du XVI^e siècle, le bourg Saint-Germain avait pour limite la tranchée qu’on creusa dans tout son périmètre en vue de sa défense; mais le premier quart du XVII^e siècle ne s’était pas écoulé, que déjà les maisons du faubourg, ayant franchi la tranchée, se pressaient le long de la rue du Bac et des autres grandes artères de la plaine¹.

De nouvelles églises², de nouveaux établissements religieux se bâtissaient, ou, même, depuis quelque temps, se dressaient orgueilleux parmi les bâtiments neufs. Les quatre anciennes portes, qui disparaîtront du vivant de Madame de La Fayette, sont encore debout et le quartier est séparé de la ville. “La demeure en a de tout temps paru si agréable aux gens de bon

¹ Berty et Tisserand, *Topographie historique du vieux Paris*, Paris 1876, F^o, T. I. p. 11.

² Entre d’autres, l’église Saint-Sulpice où la petite La Vergne sera baptisée; “Cette église,” écrit Sauval (*Antiquités de Paris*, T. II. p. 435), “après avoir été rebâtie en plusieurs tems fut construite tout de nouveau en 1645, où Gaston de France, Duc d’Orléans mit et posa sa première pierre; mais ce bâtiment se trouvant encore trop petit, on en recommença un autre en 1655, dont la Reine Anne d’Autriche posa la première pierre, qui est le même que l’on voit aujourd’hui, qui n’est pas achevé de bâtir.”

goût,” nous dit Germain Brice¹, “qu’elle a toujours été préférée aux autres de la ville pour plusieurs bonnes raisons, puisque toutes sortes de commodités s’y trouvent sans peine et que l’air est infiniment plus pur et plus sain qu’ailleurs, la plupart des maisons étant séparées par des jardins qui les rendent agréables et bâties presque toutes sur un terrain neuf.” C’est pourquoi ce quartier fut aimé des étrangers qui visitaient Paris. La plupart des hôtels qui figurent dans le *Livre commode des adresses de Paris*² étaient dans le faubourg Saint-Germain et nous lisons dans les *Annales de la Cour et de la Ville* pour les années 1697–1698³ que “depuis que la paix était faite il y avait eu dans Paris un si grand abord d’étrangers que l’on en comptait quinze à seize mille dans le Faubourg Saint Germain seulement.” Un d’entre eux—l’Anglais John Evelyn—écrit dans son journal à la date du 24 décembre 1643 : “The suburbs are those of St Denys, Honoré, St Marcel, Jacques, St Michel, St Victoire et St Germain which last is the largest and where the nobility and persons of quality are seated⁴.” Ainsi, c’était un quartier fort bien fréquenté; c’est là que se trouvaient les “académies” où les jeunes gentilshommes recevaient leur éducation mondaine.

Comme en font foi les copies de registres conservés à la Bibliothèque Nationale, c’est le 18 mars 1634 qu’eut lieu en l’église Saint-Sulpice le baptême de “Marie Madeleine fille de Marc Pioche, Ecr sieur de la Vergne et de Delle Elisabeth Péna⁵. P: Me Urbain de Maillé Marquis de Brezé Chler des Ordres du Roy, c. en s. c. Mal de France et gouverneur des villes et citadelles de Saumur, Calais pais reconquis. M: D. Marie Madeleine de Vignerod de Combalet⁶.”

¹ *Description de la Ville de Paris*, 6^e édit. 12^o, Paris, 1713, T. III. p. 3 et suiv.

² Par du Pradel, Édit. Elzévir. Paris (Plon-Nourrit), 2 vols.

³ T. II. p. 135.

⁴ Édit. W. Bray, Londres, 1906, 4 vols. 8^o, T. I. p. 47.

⁵ On lit un peu partout que Madame de La Fayette était fille d’*Aymar* de La Vergne. Nous n’avons trouvé ce nom dans aucun acte authentique. La source de cette erreur, comme de beaucoup d’autres au sujet de Mme de La Fayette, est probablement la notice du Père Anselme (T. VII. p. 62). Le Père Anselme confond la mère (qu’il appelle Marie de Pene) et la fille; il fait épouser cette dernière par le Chevalier de Sévigné. D’Hozier la dit fille de *Jean* Pioche, précepteur de César duc de Vendôme et de *Jeanne* Miron.

⁶ Mss. fr. 32593, p. 178. “Ce fut le dix-huitième jour du mois de mars 1634 disent les registres de la paroisse Saint-Sulpice,” écrit M. le Comte d’Haussonville dans son étude sur Mme de La Fayette (Paris,

Ce document ne nous renseigne guère sur les parents de l'enfant. Nous voyons d'après les titres d'*Écuyer* et de *Demoiselle* qu'ils étaient nobles; si nous les croyons tous les deux de très petite noblesse, c'est plutôt parce que nous ne trouvons aucune preuve du contraire que grâce à des renseignements précis. Ce titre d'Écuyer ne signifie rien en lui-même. Jusque sous Louis XIII, c'était la seule qualité que les seigneurs ordinaires ajoutaient à leur nom. "On voit même," dit d'Avenel¹, "des descendants de très illustres maisons qui n'en prennent jamais d'autres: ils n'avaient droit qu'à celle-ci d'ailleurs, à moins d'être pourvus de quelque charge considérable qui leur donnât le titre de chevalier." Se dire *Écuyer* c'était donc se dire de race noble. Mais d'Avenel continue: "Louis XIII permet cependant pour quelques écus, à *ses valets de chambre, huissiers de chambre, portemanteaux et valets de garde-robe, de se qualifier et user du titre d'écuyer*: il donne le même droit aux chevaliers du guet et à leurs lieutenants—simples agents de police—aux gardes du corps français et étrangers, aux commissaires des guerres, enfin à peu près à tous ceux qui peuvent le désirer."

Hachette, 2^e édition, 1896, 1 vol. in 12^o, p. 8). Nous n'avons pas pu voir les registres de la paroisse Saint-Sulpice car ils ont disparu dans l'incendie du 24 mai 1871, qui, en consumant à la fois les Archives de la Seine et le Greffe du Palais de Justice, a anéanti les deux exemplaires de ces registres qui existaient encore. Il nous reste heureusement quelques extraits des registres de baptême de la paroisse Saint-Sulpice, d'après lesquels nous établissons la date du baptême. Jusqu'en 1846 on croyait que Mme de La Fayette était née au Havre. C'est cette erreur qui fait dire à Casimir Delavigne dans son *Discours d'inauguration de la Salle de Spectacle du Havre* (au Havre, chez Chapelle, 1823):

Oui, vous deviez un temple aux filles d'Apollon:
Elles ont eu des sœurs dans ce riant vallon,
C'est toi que j'en atteste, aimable Lafayette,
De Clèves et de Nemours muse tendre et discrète,
Qui dérobas ta vie à la célébrité
En illustrant le nom que Segrais t'a prêté.

Mais pendant l'année 1846, A. T. Barbin, en feuilletant, dans les archives de l'Hôtel de Ville, les registres qui ont été détruits depuis, trouva le passage dont nous venons de donner la copie (*Journal des Débats*, 22 nov. 1846). Malgré cette découverte, l'erreur traîne dans beaucoup de livres (p. e. *Dict. de Jal*, 2^e édit. 1872; Prof. Hector Ferrettini, *Étude sur Mme de la Fayette*, Milan, 1901; R. Doumic, *Hist. de la Litt. fr.* Paris, 19^e édit. p. 293—où, soit dit en passant, on peut lire également que M. de La Fayette a survécu à sa femme!).

¹ D'Avenel, *La noblesse française sous Richelieu*, p. 307.

D'autre part Tallemant¹ raconte l'histoire suivante qui nous montre que La Vergne fut connu du roi. "Au commencement, le Roy estoit assez gay....Le filz de Sebastien Zamet qui mourut mareschal de camp à Montauban....avoit avec lui La Vergne, depuis gouverneur du Duc de Brezé, qui estoit curieux d'architecture et y entendoit un peu. Or ce Zamet estoit un homme fort grave et qui faisoit des révérences bien compassées: le Roy disoit qu'il lui sembloit, quand Zamet faisoit ces révérences, que La Vergne estoit derrière pour les mesurer avec sa toise."

Guillard² ne dit pas que La Vergne était simplement "curieux d'architecture," mais bien qu'il était "masson ou architecte" et qu'il "quitta ce mestier pour être gouverneur du duc de Fronsac ou de Brezé." Marc Pioche portait-il donc le patronymique d'une famille de maçons-architectes, qui, s'étant enrichis, avaient fait entrer leur fils dans la carrière des armes, après avoir transformé leur nom en Pioche de La Vergne? Nous ne pouvons rien affirmer sur la famille du père de Madame de La Fayette et nous ne devons pas ajouter trop de foi à ce que dit Guillard, car, bien qu'il ait écrit du vivant de Madame de La Fayette, il ne paraît pas avoir cherché très loin le souci de la généalogie. Après nous avoir ainsi renseignés sur Marc Pioche de La Vergne, il continue: "sa femme estoit fille du medecin Akakias³." Mais nous savons qu'en réalité elle se nommait Élizabeth ou Isabel⁴ Péna et nous avons sur sa famille quelques renseignements.

Auger⁵ nous apprend qu'au XIII^e siècle, un ancêtre de la mère de Madame de La Fayette "Hugues de Péna, secrétaire du roi de Naples, Charles I^{er}, et auteur de tragédies, avoit reçu

¹ Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Éd. Monmerqué, T. II. p. 242. "Historiette sur Louis XIII."

² *Généalogies, Remarques du Sr. Guillard*, Bibl. Nat. ms. fr. 25187, f^o 30.

³ Peut-être s'agit-il de sa première femme. Voir à la page 6. Un Akakia, le grand, ou du moins le premier du nom, mourut en 1551, son fils en 1588. La race s'éteignit avec le dernier médecin Akakia en 1677. Celui-là aurait été un cousin de Mme de La Fayette. On en aurait parlé, croyons-nous.

⁴ Bien qu'il y ait Élizabeth sur la copie de l'acte de baptême, les mêmes registres portent *Isabel* à la page 160, à l'occasion du mariage de Pierre le Roy auquel Marc Pioche de La Vergne et sa femme Isabel Péna ont assisté, et encore à la page 191, à l'occasion de son mariage avec le chevalier de Sévigné. Dans le contrat de mariage de son frère Gabriel elle fut appelée tantôt Élizabeth, tantôt Isabel (Bibl. Nat. Cab. Titres, Pièces orig. 2229). Enfin, elle signe elle-même Isabelle un reçu conservé à la Bibl. Nat. Cab. Titres, Pièces orig. 2287).

⁵ Édition des œuvres de Mme de La Fayette. Voir bibliographie.

le *laurier du poète* des mains de la reine Béatrix.” Jay¹ rapporte aussi ce fait et ajoute que “dans le seizième siècle Jean de Péna se rendit illustre par de profondes connaissances dans les mathématiques et les enseigna même avec distinction au Collège de France².” Si, comme le désire M. d’Haussonville³, “*ceux qui sont curieux des phénomènes de l’hérédité*” doivent lui savoir gré “*de leur rappeler ce premier fait⁴ et aussi que la famille Péna eut toujours en Provence renom de littérature et d’érudition,*” d’autres, en lisant le renseignement donné par Jay, trembleront à la pensée que Madame de La Fayette, de par sa mère, aurait pu devenir professeur de mathématiques au Collège de France !

Madame de La Vergne avait un frère, Gabriel Péna, écuyer, sieur de Saint-Pons, qui fut capitaine au régiment du marquis de Brézé⁵, un autre frère dont nous ne savons pas le nom⁶, et un oncle Lazare Péna, écuyer, sieur de Moustier et de Montargis⁷. Voilà tout ce que nous avons pu glaner sur la famille⁸ et cela suffit. Nous savons dès maintenant qu’elle était de petite noblesse⁹ comme celle de La Vergne.

Le mariage fut célébré probablement à l’église Saint-Sulpice; c’est là qu’au mois de février 1633¹⁰ avaient lieu les fiançailles¹⁰. La Vergne était probablement plus âgé que sa

¹ Édition des œuvres de Mme de La Fayette, de Tencin et de Fontaines. Voir bibliographie

² Guillaume du Val, *Histoire des professeurs du Collège Royal*, 1644 (Bibl. Nat. R. 7347). “Jean Pena. Il fut professeur du Roy, peu de temps, et ce environ l’an 1556. Il décéda l’an 1560 et est croyable que la chaire fut établie pour lui, n’ayant succédé à personne et n’ayant eu successeur que je sçache.” De Thou en fait également mention et dit qu’il est mort en 1558.

³ D’Haussonville, op. cit. p. 10.

⁴ La célébrité littéraire de Hugues de Péna.

⁵ Bibl. Nat. Cabinet des Titres, Pièces originales 2229.

⁶ D’après les copies de registres de Saint-Sulpice déjà citées, p. 132, 19 déc. 1641. Mariage d’Estienne de Pardieu et de Delle Anne Péna, présents Gabriel Péna, *oncle* de la dite, capitaine, etc.

⁷ Contrat de mariage de Madame de La Fayette (voir à l’appendice); copies des registres de Saint-Sulpice le 30 mai 1645. Mariage de Pierre le Roy, Présents—Éléonor Merlin femme de Me. Péna, etc.

⁸ Ajoutons par acquit de conscience—Arnaud Gaufridi, G. d’Aix, 1580, donne les armes de Péna: d’arg. à l’estoile d’or en chef. Bibl. Nat. Cab. Titres, Pièces orig. 2229.

⁹ Gabriel épouse Marie Bricard, veuve de Jehan Bordier, argentier de la petite escurie du Roy. Anne épouse Estienne de Pardieu tout court.

¹⁰ Nous n’avons pas pu retrouver l’extrait de mariage mais le ms. 32839 Bibl. Nat. (registres de St-Sulpice) nous donne p. 82, “1633, le 5 fév. fiançailles de Marc Pioche, écuyer, sieur de La Vergne.”

femme, car il était veuf et, en 1619, il est déjà question de lui et de sa première épouse, Claude Bérard, dans un acte notarié fait à Saint-Denys par le baron dudit lieu¹.

De ce précédent mariage étaient nées au moins deux filles dont l'une est morte en 1671. L'autre qui a survécu à Mme de La Fayette est mentionnée dans son testament. Elles étaient toutes les deux religieuses, mais nous ne savons pas la date de leur entrée en religion. Il est à supposer que la petite Marie-Madeleine les a connues et a eu le temps de les aimer avant leur entrée au couvent, puisque la mort de la première la toucha vivement² et qu'elle prit soin de la survivante.

C'est fort probablement après la mort de leur père qu'elles ont pris le voile, car, dans le passage de la Reconnaissance des biens de Mme de La Fayette où il est question du contrat de partage fait à la mort de La Vergne, on lit : "les dites damoiselles ses sœurs depuis professes³."

Un seul enfant naquit du second mariage : ce fut Marie-Madeleine⁴. Comme on l'a pu voir d'après l'extrait de baptême, ses parents surent lui trouver des parrains illustres : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, était le beau-frère du cardinal de Richelieu. Et ce n'est pas de cette parenté seule que venait sa puissance : le roi Louis XIII avait "quelque sorte d'inclination pour lui," nous dit le cardinal de Retz⁵ qui ne l'aimait guère⁶, et cette inclination paraît avoir donné au maréchal tant d'influence que Richelieu lui-même en avait peur et le menageait le plus possible⁷. La correspondance inédite du maréchal conservée au British Museum montre quel rôle important il jouait dans les affaires du temps⁸. Il nous semblerait étonnant

¹ Bibl. Nat. Cabinet des Titres, Pièces originales 2229.

² Madame de Sévigné, 6 fév. 1671. Éd. Grands Écrivains, T. II, p. 46 : "J'allai ensuite chez Madame de La Fayette qui redoubla mes douleurs par la part qu'elle y prit. Elle était seule et malade et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle était comme je la pouvais désirer."

³ Voir l'appendice III.

⁴ Bibl. Nat. Cabinet des Titres, Pièces originales 2287, Pioche, f^o 16 : "Me Francois de La Fayette dame Marie Mag^{ne}. Pioche de la Vergne son épouse fille unique seule héritière..."

⁵ *Œuvres*, Éd. Alphonse Feillet, Paris, 1870, 8^o, T. I, p. 154.

⁶ Ibid. I, p. 39 : "Le maréchal de Brézé homme de très petit mérite" etc... ; p. 104 : "Il était pourtant fort extravagant."

⁷ Ibid. I, p. 104.

⁸ Cette correspondance fut signalée dans un article intitulé *Les amis du Maréchal de Brézé—supplément à un article de Bayle dans le Cabinet Historique* (Éd. Louis Paris), T. xv, Paris, 1869, 8^o, 1^{ère} partie, p. 32.

que l'obscur La Vergne ait pu obtenir d'un homme aussi puissant qu'il assistât en qualité de parrain au baptême de sa fille, si nous ne savions déjà par Tallemant que La Vergne était au service du maréchal en qualité de gouverneur¹.

Quant à la marraine, Madame de Combalet, plus tard duchesse d'Aiguillon, elle était la nièce favorite du Cardinal—et s'il faut en croire les récits médisants de l'époque—des liens particulièrement étroits les unissaient. Si elle assista à ce baptême ce ne fut pas uniquement pour montrer qu'elle était une personne religieuse et charitable mais bien parce que la mère de la petite fille était une de ses dames d'honneur.

Ce parrainage ne paraît pas avoir été très utile à Marie-Madeleine. Le marquis mourut peu après La Vergne², au moment précis où il aurait pu, sans doute, rendre des services à sa filleule qui rentrait alors à Paris. La marraine, il est vrai, employa La Vergne au Havre, mais sa filleule ne comptait pas parmi ses amies, soit à cause de la différence d'âge qui les séparait, soit parce que leur condition sociale n'était pas la même... Toujours est-il que son nom ne figure point parmi ceux des vingt-neuf personnes qui se partagèrent la fortune de la duchesse.

Il ne faut peut-être pas regretter cette absence de relations. Bien que dernièrement on nous ait présenté Mme de Combalet comme une sainte³, les documents du temps donnent une triste opinion de sa moralité. L'impression qui se dégage des témoignages contemporains, même lorsqu'on a fait une large part aux haines politiques, est que Mme de Combalet n'était pas de ces femmes dont on aime à souhaiter l'amitié pour une jeune fille⁴.

Elle fait partie de l'Egerton Collection N^{os} 1687 à 1692 et va de l'année 1627 à l'année 1649.

¹ L'exemplaire du *Segraisiana* qui se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Paris porte en marge de la page 9 où il est question de la *Princesse de Clèves* la note suivante de la main de Turgot: "Marie de la Vergne C^e de La Fayette a aussy écrit Vie de Mad. Henriette d'ang. f. de Mr m. en 1670 impr^e à Amdam, 1720. Elle étoit d'une naissance très médiocre son p. étoit chès Mr de Valencey, sa mère étoit chès la Duchesse d'Aiguillon...." etc. Nous n'avons pu vérifier ce fait. Notons pourtant, en passant, qu'une des sœurs de Madame de La Fayette (du premier lit) était religieuse ursuline à Valencey (Testament).

² Le 13 fév. 1650, âgé de 53 ans, au château de Milly dans l'Anjou.

³ Bonneau-Avenant (Cte de), *La Duchesse d'Aiguillon*, 2^e édit. Paris, 12^o.

⁴ M. Émile Magne résume ces documents avec une franchise que nous n'osons pas imiter ici. Voir *Le plaisant abbé de Boisrobert*, Paris, 1 vol. 12^o, 1909, pp. 263–265 et les notes à ces pages.

Après le baptême, le premier renseignement que nous trouvons sur la vie de La Vergne nous est fourni par un poème manuscrit “*De Monsieur le Pailleur¹ étant à la campagne avec Mme la maréchale de Thémînes à Mr de la Vergne gouverneur de Mr le Marquis de Brézé.*”

Je suis curieux de nouvelles
 Autant de laides que de belles.
 Un soldat m'apprit l'autre jour
 Que Pontoise estoit ton séjour.
 Il me dit tes soins et tes veilles,
 Il me raconta des merveilles
 De tes fortifications.

.
 Il me parla fort du Marquis.

.
 Il me dit que ta chère femme
 Est une bonne et belle Dame
 (Oyseau rare en cette saison !),
 Qu'elle garde bien la maison,
 Entretient bien la Compagnie
 Avec sa petite Ménie,
 Qui de son côté vaut beaucoup,
 Surtout quand elle fait le loup
 Son devantreau dessus sa tête.

.
 Ainsi le Cavalier parla,
 But deux coups et puis s'en alla².

On remarquera que Le Pailleur donne à La Vergne le titre de “Gouverneur de Mr le Marquis de Brézé” et nous apprend qu'il est à Pontoise. Aussitôt M. d'Haussonville³ écrit “Un obscur poète, du nom de Le Pailleur, nous apprend que son père” (c'est à dire le père de Marie-Madeleine) “y commandoit au nom du marquis de Brézé” et à la même page “Pioche de la Vergne sera gouverneur de Pontoise pour le compte du marquis de Brézé.”

D'après des recherches faites à Pontoise, il ne ressort pas que ce soit la conclusion qu'il faudrait tirer de ces vers. Le régiment

¹ Pour des renseignements sur ce poète voir l'historiette de Talle-
 mant des Réaux, Éd. Monmerqué, T. III. p. 237 et les *Œuvres poétiques*
 de Dalibray, Édité. Van Bever, 1906, passim. Le Pailleur était un goinfre
 assez drôle. Il était allé visiter le maréchal de Thémînes, gouverneur de
 la Bretagne, qui mourut en 1627. Le Pailleur devint le commensal de
 sa veuve.

² Bibl. Arsenal MSS. Conrart, T. XXII. f° 307, N° 4127.

³ Op. cit. p. 9.

du marquis de Brézé était à Pontoise en 1636–1637 car le 27 mai 1643 le corps de ville examine les comptes “des feus sieurs Chartin et Soret pour le fait des deniers qu’ils ont touchés et déboursés aussy pendant les années mil six cent trente-six et trente-sept que les régiments des gens d’armes de la Trémouille et de Breizé ont logé en cette ville¹.” La première mention du régiment se trouve sous la date 1^{er} décembre 1636, quand les échevins sont autorisés à recevoir des collecteurs des tailles une somme de 3000 livres tournois, pour satisfaire à une réquisition du marquis de Brézé tenant garnison à Pontoise, et à prendre des mesures utiles pour répartir cet impôt entre les habitants de la ville. Le 26 janvier 1637 il est impossible de continuer à payer la subsistance du régiment de M. de Brézé. Les collecteurs n’ont plus de fonds et il y a peu d’espoir d’obtenir des paroisses voisines le paiement de leurs participations. Le régiment quitte la ville entre cette délibération et la suivante, qui est de février 1638, mais longtemps encore on s’occupe des dettes qu’il a fallu contracter à cause de son séjour. Les délibérations ne disent pas que de Brézé lui-même fut gouverneur de la ville. Ce titre a existé, mais ce n’était qu’un titre honorifique et on l’attribuait à de très grands seigneurs. À coup sûr, de La Vergne n’a pas été gouverneur de Pontoise²; M. Mallet, maire de la ville et éditeur des délibérations citées ci-dessus, écrit dans une lettre à l’auteur de ce travail (11 août 1911) “Dans les archives communales....nulle part je n’ai vu le nom de Marc Pioche de La Vergne.”

Tout nous porte à croire qu’ici (comme plus tard au Havre) La Vergne ne fut que major de la citadelle. Étant donné que La Vergne fut “masson et architecte,” ce que dit Le Pailleur sur “les merveilles de ses fortifications” pourrait faire croire qu’il fut envoyé à Pontoise pour exercer son métier d’architecte; mais ici encore les faits ne supportent pas l’hypothèse. En 1634, Richelieu avait supprimé les remises accordées aux villes sur les ventes de leurs greniers à sel et destinées exclusivement, disaient les papiers royaux, à l’entretien de leurs fortifications.

¹ Ernest Mallet, *Registre des délibérations municipales de la Ville de Pontoise, 1643–1660*, 2^e fascicule—Règne de Louis XIV—Pontoise, 1911. Dans le registre imprimé on trouve “de la Trémouille et de fereize (?)”: M. Mallet lit maintenant *de Breizé* et les autres citations confirment cette leçon.

² Communiqué par M. J. Depoix, secrétaire général de la Société historique et archéologique de l’arrondissement de Pontoise.

Il y a fort peu de chances qu'un officier royal quelconque ait été désigné pour aller travailler aux fortifications de Pontoise, qui étaient encore considérées comme l'une des charges de la ville; de plus, la situation financière n'étant pas bonne, le pouvoir central n'aurait pas consenti à fournir les fonds. Enfin, il existe des documents qui prouvent que vers 1652 pour les réparations urgentes on opéra par voie de souscription publique, souscription qui n'eut rien de spontané et de volontaire: l'église St Martin dut même fournir sa part d'argent¹.

S'il ne faut pas exagérer l'importance de ces fonctions, il ne faut pas non plus en exagérer la durée. Le séjour à Pontoise de La Vergne et de sa famille (si toutefois sa famille demeura constamment avec lui, ce qui n'est pas prouvé) fut certainement court, car en 1638 la peste, à l'état latent depuis quelques années, devint d'une violence inouïe. Quinze cents personnes en moururent, paraît-il, et la ville fut abandonnée par ceux des habitants que la maladie n'avait pas atteints². Quand M. d'Haussonville ajoute en guise de commentaire aux vers de Le Pailleur "La petite Ménie avait quatre ans quand elle faisait ainsi le loup³" il doit se tromper, car ce calcul nous mènerait à l'année de la peste. Il n'est pas probable que La Vergne, fixé à une aussi petite distance de Paris, ait accepté d'exposer sa femme et son enfant aux dangers de ce fléau. Au mois d'août de cette année 1638, La Vergne n'était plus à Pontoise, car parmi les lettres du marquis de Brézé déjà citées, il y en a une "A M. de Picolomini par un gentilhomme qui l'a portée à M. de la Vergne dans l'armée de M. de la force enpaquetée avec une lettre adressante à luy⁴." Au mois de septembre, il se trouvait au château de Richelieu comme en fait foi un document que nous citerons plus loin.

On serait tenté de croire que Madame de La Vergne et son enfant restaient pour la plupart du temps à Paris, où La Vergne venait souvent les voir, ne faisant que de très courts séjours à Pontoise. En effet, au mois d'avril 1637, Bertaut lui écrit: "J'ai reçu celle que vous estes donné le soin de m'escire touchant la conférence que vous avez eue avec Monseigneur le Cardinal...etc. Je m'oublois de vous dire que si par hasard le Cardinal vous raparloit de moy que vous prissiez la peine de luy répondre dans le sens de cette lettre que je vous prie de monstrier à Mad.

^{1, 2} Communiqué par M. Chennevières, conseiller municipal de Pontoise (7 août 1911), d'après ses fiches, rédigées à la suite de longues années de recherches dans les archives de la ville.

³ Op. cit. p. 10.

⁴ British Museum mss. Egerton, 1692.